

Ma session d'automne 2025

Cette année, la session d'automne a été marquée par des débats intenses portant sur l'abolition de la pénalisation du mariage et sur l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! ». Voici un résumé de mes impressions sur cette session :

- 1) Par 33 voix contre 4 et 7 abstentions, le Conseil des États a décidé **d'inscrire l'éducation sans violence dans le Code civil (24.077)**. Cette décision découle d'une motion que j'avais déposée en 2019 dans le cadre **de mon engagement durant plusieurs décennies en faveur de la protection de l'enfance**. Avec cette modification historique de la loi, le Conseil fédéral et le Parlement envoient un signal clair : la violence n'a pas sa place dans l'éducation.
- 2) Le Conseil national a examiné **l'initiative populaire « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! » (25.018)** du Centre et a recommandé son rejet par 99 voix contre 92. La chambre basse préfère favoriser la réforme sur l'imposition individuelle, contre laquelle les cantons ont lancé avec succès un référendum. Le peuple et les cantons décideront dans les urnes comment mettre en œuvre **l'abolition de la pénalisation du mariage**. L'initiative du Centre représente une solution simple et équitable, alors que l'introduction de l'imposition individuelle entraînerait davantage de bureaucratie et des coûts élevés.
- 3) Pas moins de 115 membres du Conseil national se sont inscrits sur la liste des orateurs pour **l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative sur la durabilité) » (25.026)**. Avec cette initiative, l'UDC souhaite plafonner la population suisse. Cela signifierait **la fin de la voie bilatérale avec l'Union européenne**, ce qui aurait des répercussions extrêmement négatives sur la prospérité et la sécurité de notre pays. De plus, la Suisse et l'UE ont négocié une clause de sauvegarde contre la migration excessive dans le cadre des **accords bilatéraux III**. Une solution est donc déjà sur la table.
- 4) En tant que rapporteuse pour la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N), je me suis penchée de manière approfondie sur le message du Conseil fédéral concernant le rôle de la Suisse comme **État hôte pour la période 2026 à 2029 (25.061)**. Les institutions du multilatéralisme sont aujourd'hui soumises à une forte pression financière et politique, tout comme la **Genève internationale**, qui revêt une importance capitale pour notre pays. Dans mon discours, j'ai souligné les **avantages économiques et diplomatiques** découlant de notre rôle d'État hôte, ainsi que l'importance de renforcer un système international fondé sur l'État de droit.

Je vous souhaite un automne ensoleillé !

Christine Bulliard-Marbach
Conseillère nationale